

LE MESSAGER

du Moyen Chari www.sarh.info

On ne construit
pas une région
avec une
jeunesse
désœuvrée

N°012 du 30 mars au 12 avril 2006 -1ère année- 100F cfa- Tél: (235) 37 95 20
Bimensuel Indépendant d'Informations générales et d'analyse impartiale
A lire sur le site: www.sarh.info
Directeur de Publication: Allako-as Mandibaye

Sommaire

Nobo Djibo: Probable exclusion



Photo: Le
Temps

Député fédéraliste de la circonscription de Barh Kôh, Nobo Djibo a démissionné en février dernier du groupe parlementaire FAR/ parti fédération. Ses camarades militants et militantes menacent de l'exclure du parti s'il ne revient pas sur sa décision. Mais le député persiste et signe : «J'ai bel et bien reçu leur correspondance mais je n'en tiens pas compte. Je suis entré au FAR en toute liberté. S'ils veulent prendre une telle décision contre moi à cause de ma démission, cela les engage.» Sera-t-il vraiment exclu ? L'avenir nous dira la suite.

Politique
Tous les partis de
l'opposition
appellent au
boycott
P: 2

Développement
S'affranchir de la
pauvreté par le
commerce
P: 3

Message
La BEAC met en
circulation des
nouvelles pièces
de monnaie
P: 4

Le serment de Déby Itno

« Je prends cet engagement, publiquement : je ne serai pas candidat à l'élection présidentielle en 2006. Je ne modifierai pas la constitution quand bien même j'aurais une majorité de 100% ! Je le dis haut et fort : ce qui me reste à faire au cours de mon dernier mandat, c'est de préparer le Tchad à l'alternance au pouvoir, une alternance démocratique, pacifique, sans rupture. Je veux que ce pays passe d'une étape à une autre, en douceur, sans déchirure. Voilà la responsabilité qui sera la mienne. Je l'assumerai quoi qu'il arrive. »

EDITORIAL

Le boycottage

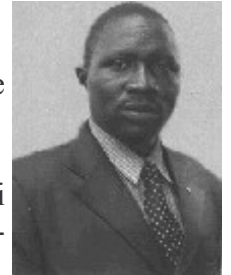
Tous les partis de l'opposition, les vrais, sont décidés de boycotter la présidentielle du 3 mai prochain. Même le FAR/parti fédération toujours enclin à faire cavalier seul est pour le boycott. La décision a été prise le 17 février dernier. C'est une décision salutaire pour tous ceux qui pensent que le MPS sera coincé si l'opposition refuse d'aller à ces élections. Ils ont peut être raison de penser ainsi si c'est un pays véritablement démocratique. Mais, au Tchad, avoir une telle pensée c'est méconnaître la vraie face du MPS.

Le MPS, si certains Tchadiens ne le savent pas encore, n'a aucun souci pour les principes démocratiques. Et, est donc prêt à employer tous les moyens illégaux pour atteindre ses objectifs. La fin justifie les moyens a-t-on l'habitude de dire. La preuve en est qu'il vient de fabriquer des candidats en vue de l'accompagner à titre figuratif aux élections. Cinq candidats sont lice pour ces élections. Il s'agit de : Idriss Déby Itno du Mps, Kassiré Koumakoye, Payimi Padagué Albert, Ibrahim Koulamalah et Mahamat Abdoulaye. Ces quatre derniers, tous issus des partis alliés au Mps ont accepté d'être candidats sur conseil de Déby qui leurs a sûrement promis des millions de francs Cfa et des voitures en contrepartie. De tout ce qui se trame, à quand l'alternance au pouvoir tant souhaitée par le Tchadien ?

La rédaction

Tous les partis de l'opposition boycottent

Le FAR/parti fédération a emboîté le pas à la CPDC (Coordination des partis politiques pour la défense de la constitution) pour le boycott des élections présidentielles du 3 mai prochain. Gédéon Roallate s'est prêté aux questions du Messenger. **Propos recueillis par Mastogue Olivier**



Déby ne veut pas entendre raison. Donc, le FAR décide de ne pas aller aux élections présidentielles.

La décision a été prise quand ?

C'est une décision prise par le bureau exécutif national qui s'était réuni à N'Djaména le 17 mars dernier. Et nous n'entendons pas revenir sur cette décision.

Pensez-vous que le MPS reculera devant votre refus ?

Le MPS têtu qu'il est, ne cherche pas le bien des Tchadiens. Il cherche plutôt à faire grossir les ventres de ses membres qui regardent chacun dans sa marmite. C'est pourquoi, à toute revendication légitime, il dit « le chien aboie, la caravane passe ». Mais, un jour le chien aboiera et la caravane ne passera plus.

Qu'est ce que vous prophétisez à la fin de ces élections ?

Déby ne briguera pas un 3^{ème} mandat. Même s'il force les choses, il finira mal parce qu'il a prêté serment en 2001 qu'il ne serait pas candidat aux élections en 2006.

Un député du Far a démissionné. Vous vous êtes sûrement rencontrés à ce sujet en assemblée générale régionale. Qu'avez-vous conclu ?

Un député nous a trahi parce qu'il veut continuer par lécher le fond de l'assiette. Nous nous étions réunis au niveau de la région pour analyser cette trahison et le bureau exécutif national nous a dit qu'il est aussi sur le sujet et qu'une note est adressée au président de l'Assemblée Nationale. Donc, il nous a été demandé d'attendre la réaction du bureau national avant de réagir localement. Néanmoins, nous avons adressé une correspondance à M. Nobo Djibo pour lui signifier notre mécontentement par rapport à sa décision unilatérale de démission. Il nous avait envoyé des messages pour nous dire qu'il a démissionné pour des raisons personnelles. Et nous lui avons fait comprendre qu'il n'est pas allé à l'Assemblée nationale pour des raisons personnelles. Par conséquent, il doit réintégrer le groupe parlementaire faute de quoi, nous demandons son exclusion du parti FAR. Mais, il a tenu un point de presse à N'Djaména pour faire comprendre qu'il n'a de compte à rendre ni aux électeurs ni à un parti politique quelconque parce qu'il a un mandat national. Notre coordinateur régional est rentré de N'Djaména et nous allons bientôt tenir une AG pour prendre les décisions qui s'imposent.

La colère de Idriss Déby Itno

A travers un décret promulgué le vendredi 10 mars, plusieurs militaires tchadiens qui avaient déserté depuis quelques mois le rang de l'Armée Nationale Tchadienne (ANT) pour rallier la rébellion du Scud à l'Est ont été radiés de leur poste. Parmi ces derniers, on trouve deux généraux, quatre colonels, onze lieutenants colonels et des officiers classés au rang de deuxième classe. Il s'agit des généraux Séby Agui et Issacka Diar qui avaient déserté fin février dernier. Issacka Diar, faut-il le préciser, a été désigné comme médiateur pour tenter de calmer ces frères mécontents afin de regagner le bercail et essayer de trouver une solution à l'amiable car le linge sale se lave toujours en famille. Mais Diar a plutôt préféré intégrer la famille du Scud car c'est un rassemblement de frères, cousins, oncle etc. Il a été suivi quelques temps après par d'autres officiers dont le lieutenant Colonel Idriss Bernakou en compte pour le Tchad pour l'Union Africaine à Elfacha au Darfour. Par cette radiation, le Gouvernement vient confirmer officiellement l'existence d'une rébellion à l'Est et surtout dans les postes qui sont restés déserts comme celui de Djibrine Dasseret qui a revendiqué l'attaque de la GNNT et la garnison de Koundoul en novembre 2005. Le gouvernement a compris aujourd'hui que toutes tentatives de médiation n'aboutiront à rien.

Moustapha Samba

S'affranchir de la pauvreté par le commerce

Beaucoup de femmes dans le Moyen Chari améliorent leurs conditions de vie grâce aux commerces. Migueta Beyana est l'une d'elles. Portrait.

Par Allako-as Mandibaye

Vendeuse de sandwiches, de gâteaux, de riz, de déwédé et autres aliments cuits, au Lycée Collège Charles Lwanga(LCCL), Migueta Beyana se réjouit de son petit commerce. Migué comme les Lycéens et Collégiens aiment l'appeler quand ils ont besoin de manger, rentre avec environ dix neuf à vingt mille francs de revenus journaliers. Depuis sept ans, Migué vit et fait vivre ses cinq enfants dont trois vont à l'école, avec les revenus de son commerce. Trente et un an révolus, la vendeuse du LCCL est la femme d'un diplômé sans emploi qu'elle avait soutenu modestement pendant les études. « Ce commerce me permet de briser le cycle de la misère dans lequel mon mari, mes enfants et moi, allions être plongés » déclare Migué. Fille aînée d'une famille de trois enfants, Miguéta a commencé le commerce dès son adolescence à N'Djaména où elle partait à Kousseri acheter les marchandises pour les revendre sur les marchés de la capitale tchadienne. A ses débuts, à Sarh, Migué vendait la bouillie et les croquettes au quartier Maïngara. Et ce sont les élèves du LCCL habitant ce quartier qui l'invitent à venir vendre au sein de leur école.

En route vers le LCCL, Migué transporte ses marchandises. Ph: Allako



Ainsi, elle commence par les croquettes et les arachides grillées, seule vente autorisée au sein de l'école à l'époque où il y avait l'internat.

L'internat suspendu vers 2001, Migué augmente ses chiffres de vente pour arriver aujourd'hui à ce stade. Orpheline de mère à l'âge de quatre ans et de père en 2001, Migueta n'a pas poussé loin ses études. « J'ai quitté les bancs de l'école en classe de 4^{ème} et en voyant certains de mes condisciples qui ont réussi sur le plan scolaire, je regrette amèrement » se lamente-t-elle. Le comble de désolation pour elle, c'est que son défunt père fut un enseignant de l'université et que ceci devait en principe être un atout pour une réussite scolaire. Et comme le dit une sage africaine : Ce n'est pas seulement à l'école qu'on peut réussir. Pour gagner sa vie, le chemin est multiple. Miguéta elle aussi se reconforte en ces termes « une femme ne doit pas croiser les bras quand elle n'a pas réussi sur le plan scolaire pour obtenir un emploi décent. Elle doit chercher des voies et moyens honnêtes pour travailler et apporter sa contribution au foyer conjugal ».

Migué entourée d'élèves qui veulent se restaurer. Ph Allako



Etant donné que c'est à elle qu'échoit la charge du foyer, Migué n'entrevoit pas l'opportunité de repartir à l'école. Cependant, elle pense à l'aug-

mentation de ses ventes et de ses bénéfices pouvant lui permettre de réaliser ses rêves. Taille moyenne et teint noir, regard tantôt franc, tantôt dissimulé, et bavarde, Miguéta Beyana est de la catégorie des femmes sarhoises qui influencent positivement la vie de leurs foyers. Femmes ! Boutez hors du Moyen Chari la féminisation de la pauvreté.

Le Libraire affecté à Moundou

Ali Abdoulaye, responsable de la librairie Al Akhbaar de Sarh depuis 1999 est affecté à la librairie de Moundou. Son collègue de Moundou sera son remplaçant à Sarh. Aussi président de la ligue de football du Moyen Chari, M. Ali n'est pas très content de son affectation parce qu'ayant passé 23 ans (depuis 1983) à Sarh, il estime avoir tissé beaucoup de relations humaines et entrepris des choses qui, abandonnées lui donneront un tout petit peu de remords. « Mais, c'est une affectation et je dois obéir » déclare Ali avant de conclure « j'espère revenir à Sarh quelques années plus tard ». Le Messager souhaite à M. Ali bons séjours dans la capitale économique du Tchad. Ciao!

Pensée de la semaine

« Quand on fait quelque chose, on provoque des critiques chez trois catégories de personnes : 1- Celles qui font la même chose ; 2- Celles qui font le contraire ; 3- Et surtout celles qui ne font rien » **Général Georges Patton**

Message

Mise en circulation des nouvelles pièces de monnaie millésime 2006

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) informe le public qu'elle met en circulation, à compter du **29 mars 2006**, sur toute l'étendue du territoire de la CEMAC, une nouvelle série de pièces de monnaie métallique CFA composée de huit coupures, à l'identique de la précédente gamme ; à savoir, 1, 2, 5, 10, 25, 50, 100 et 500 FCFA.

1. Principales caractéristiques des nouvelles pièces

. Homogénéité des motifs et bimétallisme

Les pièces de cette nouvelle gamme sont homogènes. Elles comportent sur la face, la valeur faciale en très gros caractères, offrant ainsi une meilleure lisibilité au public y compris pour les malvoyants. Le graphisme du revers symbolise un panier de fruits tropicaux est le même sur toutes les coupures de la gamme.

Ces nouvelles pièces s'inspirent des standards internationaux avec leurs dimensions réduites et leurs poids plus légers.

La technologie bimétallique a été introduite pour la première fois avec la pièce de 100 FCFA bicolore, de couleur grise au cœur et de couronne jaune-or brillant.

La pièce de 500 F longtemps boudée par le public a été re-profilée et allégée pour réconcilier celui-ci avec cette coupure.

Les pièces se distinguent aussi par leur tranche : lisse pour les pièces de 1 et 2 FCFA, petites cannelures pour les pièces de 5, 10 et 25 FCFA, grandes cannelures pour les pièces de 50 et 100 FCFA et cannelures interrompues par des plages lisses avec la gravure de la valeur faciale pour la pièce de 500 FCFA.

.Conditionnement des pièces en rouleau

Pour faciliter la manipulation des pièces par les caissiers des comptables publics, des banques commerciales, les gros commerçants, les supermarchés, les pharmaciens, etc., les nouvelles pièces ont été conditionnées dans des rouleaux qui contiennent un nombre bien défini de pièces qui détermine la valeur du rouleau. Ces rouleaux se distinguent très facilement par leur couleur différente selon la valeur faciale :

- le rouge pour la pièce de 500 F,
- le violet pour la pièce de 100 F,
- l'orange pour la pièce de 50 F,
- le rose pour la pièce de 25 F,
- le blanc pour la pièce de 10 F
- le bleu pour la pièce de 5 F,
- le vert pour la pièce de 2 F,
- et, le gris pour la pièce de 1 F.

2. Signes de sécurité

Afin de limiter, voire éradiquer le détournement de l'usage strict des pièces en tant que moyen de paiement, toutes les pièces de la nouvelle gamme sont sécurisées à travers le choix des alliages utilisés et des coloris.

En raison de sa plus forte valeur faciale, la pièce de 500F CFA dispose de sécurité renforcée :

- sur le revers de la pièce, figure un marquage portant une image latente ou cachée. L'observation de la pièce en lumière rasante fait apparaître alternativement, soit la valeur faciale(500), soit le sigle « CEMAC » ;
- sur la tranche de la pièce est gravé le sigle « CEMAC » en alternance à l'endroit et à l'envers.

3- Informations complémentaires

Les nouvelles pièces sont disponibles depuis le 29 mars 2006 aux guichets de la BEAC, des banques commerciales et des trésors et comptables publics de l'ensemble du territoire de la communauté.

Des dispositions particulières ont été prises par la BEAC pour une large diffusion de ces pièces, dès le lancement auprès du public, et plus précisément pour les gros commerçants(pharmacies, boulangeries, supermarchés, etc.)

Les anciennes pièces conservent cependant leur cours légal et continueront de circuler conjointement avec les nouvelles pièces. Les deux gammes de pièces seront donc acceptées sans distinction dans toutes les transactions dans la CEMAC.

Yaoundé, le 23 mars 2006